

Qui sommes-nous ?

Soumis par
01-06-2008
Dernière mise à jour : 29-09-2008

L'usage professionnel du titre de psychologue est réglementé depuis 1985 seulement. Depuis, les lieux d'exercice et la pratique des psychologues ont largement évolués. Des questions émergent autour de la révision du code de déontologie, de la création d'un ordre des psychologues et de la formation des psychothérapeutes.

L'association psychologues Aujourd'hui en Maine et Loire, créée en juillet 2005, est née de la volonté de quelques psychologues de proposer un espace qui pourrait rassembler un grand nombre de professionnels psychologues ou d'étudiants autour de toutes ces questions. Son Conseil d'administration est composé de 15 membres.

Elle s'adresse à tous les psychologues du département quelques soient leurs lieux d'exercice et leurs pratiques professionnelles.

Les objectifs de l'association sont de :

- concourir à la structuration de la profession de psychologue, en articulation avec les niveaux départemental, régional, national et européen.
- assurer des espaces de rencontres, de réflexions et d'échanges notamment sur les pratiques professionnelles.
- prendre position, informer et intervenir dans toutes les situations mettant en cause la dimension éthique, le niveau de qualification scientifique et professionnelle des psychologues et à la déontologie.
- participer à la défense de la profession et de la psychologie.
- entretenir une réflexion éthique et déontologique.

Nous vous invitons à adhérer à l'association afin de pouvoir soutenir avec nous ces objectifs.